

6 décembre 2018

PROFESSION
DE FOI



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CENTRALE DES TECHNICIENS SUPERIEURS D'ETUDES ET DE FABRICATIONS

Instance compétente pour l'avancement, les recours en notation et la discipline, elle aborde également les questions générales qui concernent le devenir professionnel du corps des techniciens supérieurs d'études et de fabrications. Les TSEF doivent continuer à être soutenus pour une entière reconnaissance de leur place et de leur rôle de cadre technique au sein du ministère des Armées.

AMELIORATION DU POUVOIR D'ACHAT

Revaloriser le point d'indice gelé depuis quasiment 8 ans et les montants du RIFSEEP (IFSE et CIA)

Revaloriser les barèmes relatifs au remboursement des frais de mission

Généraliser le transfert des points NBI lors de la civilianisation des postes

Revaloriser le taux des indemnités de résidence

Appliquer à l'identique, pour toutes les catégories de personnels civils les mesures du plan d'accompagnement des restructurations comme la non-imposition des indemnités



CAP 2022, destination planète mars ?

AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Prévenir les Risques Psychosociaux plutôt que les guérir

Ne pas pénaliser les agents de retour sur leur poste après une absence de longue durée (maladie, disponibilité, maternité...)

Accompagner le célibat géographique lié au parcours professionnel

Spécifier les mesures du Plan Famille qui seront appliquées concrètement au personnel civil

Participation du ministère au financement des mutuelles à hauteur d'au moins 50 %

Création d'un équivalent des comités d'entreprise doté d'un budget d'au minimum 1 % de la masse salariale du ministère

Mettre en place un service prenant en charge l'ensemble de l'organisation matérielle des déplacements professionnels (s'inspirer de ce qui se fait dans tous les groupes industriels. Solution alternative au temps perdu par les agents à l'utilisation de programmes non adaptés et à la recherche de tarifs rentrant dans les barèmes limités des frais de déplacement

AMELIORATION DE LA CARRIERE

Augmenter les taux d'avancement de grade et surtout celui de changement de corps vers celui des IEF

Harmoniser la classification IFSE des postes entre les employeurs

Dynamiser le parcours professionnel en facilitant la mobilité interministérielle et inter-fonction publique par la mise en place d'un corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM)

Elargir l'accès à des postes de responsabilités et d'encadrement et non seulement à des postes d'adjoints

Reconnaître les acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), les formations et les diplômes lors des travaux d'avancement

Etablir une véritable gestion des filières métiers et des parcours professionnels

Maintenir le droit au départ à la retraite à 60 ans pour les carrières longues avec ouverture d'un compte pénibilité en adéquation avec nos emplois

Abandonner les reculs sociaux et familiaux imposés par la loi portant réforme des retraites notamment au préjudice des parents ayant élevé 3 enfants

NOS CANDIDATS

TECHNICIEN SUPERIEUR D'ETUDES ET FABRICATIONS DE 1 ^{ERE} CLASSE	
Nom Prénom	Affectation
LABROUSSE Fabrice	DGA/CTSI Balma
PERNOT Emmanuel	ESID Metz
BOUCHER Alain	GSBdD Versailles
COLLOMBET Daniel	DID Nouméa
BARDE-ANESI Muriel	DGA/TA Balma
DUPRE Didier	CIRISI Marseille
TECHNICIEN SUPERIEUR D'ETUDES ET FABRICATIONS DE 2 ^{EME} CLASSE	
TAURELLE Régis	BA 709 Cognac
COMUCE Michel	CIRISI Arcueil
PETROVIC Dragan	DGA/CTSI Arcueil
MERLE Sébastien	ARD Marseille
DELONG Gilles	USID Villacoublay
MARCO Francis	BA 709 Cognac
TECHNICIEN SUPERIEUR D'ETUDES ET FABRICATIONS DE 3 ^{EME} CLASSE	
BILONG Lydie	DRHAT Balard
LE BEGUEC Jérôme	GSBdD Versailles – Antenne de Rambouillet
SALBANERA Franck	EPMu Toulon
LEUVREY Fabrice	9 ^{ème} RSA Montauban
BIRON Jean-Claude	Cercle mixte - Guadeloupe
SHANMUGAM Sridar	GSBdD Vincennes

POUR VOTRE CAPC

POUR TOUTES VOS INSTANCES DE CONCERTATION
(Comités techniques centraux et locaux)

N'HESITEZ PAS A FAIRE LE BON CHOIX ET A LE

PARTAGER : VOTEZ CFTC